

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

MINISTÈRE DU BUDGET,
DES COMPTES PUBLICS,
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME D'ÉTAT

Arrêté du 8 décembre 2009 portant nomination du directeur par intérim de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

NOR : SASH0931301A

Le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat et la ministre de la santé et des sports,

Vu le code de la santé publique et notamment son article R. 6113-45 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2006 nommant Mme Maryse Chodorge, directrice de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation pour une période de trois ans à compter du 10 décembre 2006,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Mme Maryse Chodorge, administratrice hors classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques, est nommée directrice par intérim de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation.

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 8 décembre 2009.

Pour les ministres et par délégation :

*La directrice de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins,*
A. PODEUR

Par empêchement du directeur du budget :

Le sous-directeur,
G. GAUBERT